



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a aliéné le lot ci-après mentionné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un immeuble vacant situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant, connu et composé des lots 3 567 647 (rue Berger) et 3 567 648 (rue Beauvais) du cadastre du Québec, à 9430-3369 Québec inc. pour un montant de 302 000.00 \$.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 30 juin 2021.

Me Linda Chau
Greffière adjointe